



INFOLETTRE AENQ

AUTOMNE 2021

Bonjour,

Chers membres,

Il me fait plaisir de communiquer avec vous par notre infolettre afin de vous souhaiter une excellence saison 2021-2022 avec vos nageurs. Je serai à votre écoute tout au cours de la saison avec tous les membres du conseil d'administration. L'année 2021-2022 sera une autre année très occupée au sein de l'AENQ.

Bienvenue aux nouveaux membres de notre Conseil d'administration, M. Claude Picard et M. Jean-Sébastien Lapointe qui compléteront notre équipe avec Mme. Sylvie Letarte, M. Antoine Khokaz, M. Marc Daoust, Mme. Valérie Gosselin et moi-même. Un grand merci à Mme. Dominique Longtin et M. Pierre Lamy qui ont décidé de ne pas se représenter.

Nous devons féliciter M. Greg Arkhurst pour son élection au Conseil d'administration de la Fédération de natation du Québec pour les deux prochaines années. Merci à Mme Sylvie Letarte pour son intérêt à apporter son expérience à la gouvernance de la Fédération, malheureusement les entraîneurs étaient en minorité de délégués votants sans rien enlever à la compétence des élus.

Notre objectif est toujours de contribuer à la progression la natation québécoise en travaillant étroitement avec tous les entraîneurs et la Fédération de natation du Québec. Nous mettrons en place des actions pour améliorer notre profession à travers les programmes de mentorats, de parrainage, de formations et de reconnaissances des entraîneurs.

Dans les prochaines semaines, vous recevrez un suivi à la lettre que nous avons fait parvenir au nouveau directeur-général de la FNQ au sujet des demandes de représentations d'entraîneurs au Conseil d'administration de la FNQ et d'entraîneurs nommés par l'AENQ sur les comités techniques de la FNQ et à l'embauche d'un entraîneur d'expérience pour supporter le directeur technique et les entraîneurs des clubs. Nous compléterons ce suivi avec un sondage, sous forme de consultation, au sujet des orientations futures de notre association de natation.

Un programme de parrainage régional sera mis en place dans les prochaines semaines avec 14 projets. C'est une nouveauté pour les régions, chacune pourra bénéficier d'un projet de parrainage pour un de ses entraîneurs certifié niveau 2.

L'entraîneur pourra soumettre son projet de parrainage au plus tard le 31 novembre 2021. Un support financier de 7 000\$ est disponible pour l'ensemble de ces 14 projets avec un maximum de 500\$/projet. Les informations sur le programme en annexe 2.

Le conseil d'administration de l'AENQ félicite tous les nageurs et entraîneurs pour leur sélection sur les équipes canadiennes des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Au niveau des communications avec les membres, le bulletin Infolettre continuera d'être produit en automne, hiver et printemps. Le site internet et la page Facebook seront régulièrement alimentés.

Tous les membres du Conseil d'administration sont très motivés devant les beaux défis à relever de la présente saison. On commence par le colloque AENQ 2021 les 15-16 octobre prochain. [\(Annexe 1\)](#)

C'est en travaillant ensemble à trouver des solutions, utiliser l'expertise de chacun, innover, ne jamais laisser tomber que l'on va pouvoir en ressortir plus fort de cette crise qui nous a tous affectée depuis 18 mois.

La meilleure des chances à tous les entraîneurs(es), clubs, nageurs et nageuses.

L'AENQ, une association au service et à l'écoute de ses membres.

Nous demeurons votre.

Bonne saison

Alexandre Gendron, Président
Association des entraîneurs de natation du Québec

Des nouvelles de votre association

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle virtuelle de l'AENQ avec Zoom a eu lieu le 15 septembre avec 40 participants.

Conseil d'administration

Félicitations au nouveau conseil d'administration :

Alexandre Gendron (2020-2022)
Sylvie Letarte (2020-2022)
Antoine Khokaz (2020-2022)
Valérie Gosselin (2020-2022)
Marc Daoust (2021-2023)
Jean-Sébastien Lapointe (2021-2023)
Claude Picard (2021-2023)

Un grand merci à Dominique Longtin et Pierre Lamy pour leur implication lors des dernières années.

Principaux projets retenus pour l'année 2021-2022

- Colloque AENQ 2021 – 15-16 octobre 2021 [ANNEXE 1](#)
- Mise en place du programme de parrainage des entraîneurs en région. [ANNEXE 2](#)

- Finaliser le travail du comité d'enseignement avec la remise du produit final des capsules qui serviront de guide aux entraîneurs sur la façon de prendre les mesures de départs, de poussées, de virages, nages sous l'eau, kicks et autres. Le travail va se poursuivre avec la FNQ et une présentation devrait être effectuée en conférence ZOOM. La présentation du travail du comité d'enseignement qui pourrait s'appeler "Une première vague de nageurs à évaluer". Merci aux membres du comité et principalement à M. Pierre Lamy qui a piloté ce dossier avec toute son expertise
- Un symposium en mai 2022 devrait prendre place avec une série de conférences virtuelles afin de permettre le perfectionnement à un grand nombre d'entraîneurs et de cumuler des points pour le maintien de la certification PNCE.
- Congrès de l'AENQ automne 2022. Le format est à venir. Est-ce qu'il sera conjoint avec celui de la FNQ ou réservé uniquement aux entraîneurs. Des discussions avec la FNQ au cours des prochains mois.
- La soirée Méritas AENQ reviendra à l'automne 2022 selon les règles de la politique de reconnaissance des entraîneurs approuvée le 10 juin 2021. **ANNEXE 3**

L'ancienneté des entraîneurs et les records des nageurs qui n'ont pas été soulignés en 2021, le seront lors du méritas 2022

- Certification des entraîneurs seniors – Certification niveau 3 et 4. Le politique de support financier de 250\$ est toujours en place pour les nouvelles certifications. **ANNEXE 4**

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Association des entraîneurs de natation du Québec	
Notre Vision	
Devenir un soutien majeur pour les entraîneurs québécois. Une référence (être reconnu comme un soutien majeur au Québec)	
Notre Mission et moyens offerts	
Stimuler	(congrès, colloques, séminaires, projets)
Développer	(support, mentorat, parrainage, administration, formation, certification)
Professionaliser	(code de conduite, comportement éthique)
Notre Raison d'être	
Soutenir le développement professionnel de notre communauté	

LISTE DES PRINCIPAUX SERVICES OFFERTS AUX MEMBRES (AENQ)

- Support financier pour des projets de mentorats.
- Support financier aux entraîneurs apprentis sur les équipes du Québec et équipe canadienne, le programme des activités sera établi en collaboration avec la Fédération de natation du Québec.
- Programme de reconnaissance des entraîneurs (certification, records nageurs, augmentation nageurs, classement excellence, classement provincial)

- Inciter tous les entraîneurs à suivre leur formation du PNCE et compléter leur certification niveau 2, 3 et 4.
- Participation à l'organisation du congrès de la natation afin de se rencontrer en début de saison et échanger avec des conférenciers.
- Organisation des cliniques pour les entraîneurs, en collaboration avec la Fédération de natation du Québec.
- Alimentation de la page Facebook et du Groupe de discussion & partage d'informations.
- Production Infolettre.
- Tenue du site internet à jour.
- Affichage de postes d'entraîneurs sur Facebook et site internet.
- Publication d'articles et des conseils aux entraîneurs.
- Mettre en place un entraîneur responsable par région, ce rôle aura comme mandat d'organiser des cliniques pour la formation des entraîneurs développement.
- Sensibiliser les entraîneurs au sujet de leur Code de conduite professionnel.
- Encourager la formation continue
- Conseils pour améliorer les interventions

ANNEXE 1



COLLOQUE ANNUEL DE NATATION 2021

ASSOCIATION DES ENTRAÎNEURS DE NATATION DU QUÉBEC

15-16 OCTOBRE 2021

L'Association des entraîneurs de natation du Québec est ravie d'organiser ce colloque annuel de façon virtuelle en visioconférence ZOOM.

L'objectif est le regroupement de tous les entraîneurs du Québec pour la relance de la natation après 18 mois très difficile.

Le Colloque doit être un événement de développement pour tous les entraîneurs et tous sont encouragés à y assister. C'est une occasion d'échanger avec ses ami-e-s.

Les sujets des conférences et les conférenciers peuvent intéresser tous les entraîneurs que vous soyez senior ou débutants.

ANIMATEUR DU COLLOQUE

Benoit Huot agira comme animateur pour chacune des conférences. Benoit est un animateur d'expérience et un conférencier hors pair. Il partagera son expertise avec les conférencier-e-s. **Benoit vient de terminer une expérience de commentateur pour la natation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo.**

HORAIRES DES CONFÉRENCES ET LES CONFÉRENCIER-E-S

Vendredi 15 octobre – 19h00 à 20h00

Conférenciers **Ryan Mallette et Marc-André Pelletier** - Entraîneurs membre de l'équipe olympique et paralympiques Tokyo.

La conférence sera sous forme de panel avec questions et réponses sur leur expérience olympique de Tokyo.

Pour participer à la conférence Zoom le vendredi 15 octobre :

<https://us02web.zoom.us/j/81861112960?pwd=TXRrWWg2VHJzNnoxTmZkQ2JwTTE3UT09>

ID de réunion : 818 6111 2960 Code secret : 207230

Vendredi 15 octobre – 20h00 à 21h00

Conférencières – **Mary-Sophie Harvey et Camille Bérubé**- Athlètes olympiques et paralympiques

La conférence sera sous forme de panel avec questions et réponses sur leur expérience olympique et paralympique de Tokyo.

Pour participer à la conférence Zoom le vendredi 15 octobre :

<https://us02web.zoom.us/j/81861112960?pwd=TXRrWWg2VHJzNnoxTmZkQ2JwTTE3UT09>

ID de réunion : 818 6111 2960 Code secret : 207230

Samedi 16 octobre 2021 – 9h00 à 10h00

Conférencière : Amélie Soulard, Consultante en psychologie du sport et Psychologue du Sport à l'INS.

Leadership – Équipe de spécialistes intégrés

Pour participer à la conférence Zoom le samedi 16 octobre :

<https://us02web.zoom.us/j/89811083042?pwd=S2Q0NXhxaHVtOWY1b0hWM0lWWXFDZz09>

ID de réunion : 898 1108 3042 Code secret : 576015

Samedi 16 octobre 2021 – 10h00 à 11h00

Conférenciers : Martin Gingras & Philip Garverick, Club de natation Pointe-Claire
Construction d'équipe/Team building : Développer une culture pour la nouvelle génération/Developing Culture for the new generation

Pour participer à la conférence Zoom le samedi 16 octobre :

<https://us02web.zoom.us/j/89811083042?pwd=S2Q0NXhxaHVtOWY1b0hWM0lWWXFDZz09>

ID de réunion : 898 1108 3042 Code secret : 576015



PROGRAMME DE PARRAINAGE RÉGIONAL - AENQ 2021-2022

L'Association des entraîneurs de natation du Québec est fière d'offrir un support financier à un certain nombre d'entraîneurs qui cherchent à améliorer et développer leurs compétences grâce à une expérience de parrainage avec un entraîneur travaillant actuellement à un niveau supérieur.

Buts :

- Donner la chance aux entraîneurs de vivre des expériences de parrainage avec des parrains qui ont amené leurs nageurs à de plus hauts niveaux.
- Permettre aux entraîneurs de parfaire leur formation appliquée de façon concrète.
- Implication des entraîneurs chevronnés du Québec ou de l'extérieur à agir comme parrain pour le développement des entraîneurs désireux d'acquérir de nouvelles connaissances et expériences.
- Supporter l'implication des clubs et de la Fédération dans le développement des entraîneurs.

Fonctionnement :

- L'entraîneur soumet un projet de parrainage **au plus tard le 31 novembre 2021**
- Le parrainage doit être d'un minimum de 3 mois avec le parrain avec une implication de 10 heures du parrain.
- Favorise les rencontres visioconférences ou lors des compétitions.
- Le club endosse la demande de parrainage de l'entraîneur et on souhaite une compensation financière de la part du club afin d'encourager la formation de son entraîneur.
- L'entraîneur recrute, AUTANT QUE POSSIBLE, son parrain d'un des clubs de sa région.
- Le parrain ne peut pas provenir du même club que le parrainé.
- En cas d'incapacité de trouver un parrain, l'AENQ pourra lui trouver un parrain de sa région ou de l'extérieur de sa région.
- Un comité de l'AENQ doit donner son autorisation au projet pour obtenir la subvention pour le parrain et le parrainé.
- La subvention sera versée après qu'un rapport écrit satisfaisant ait été remis au CA de l'AENQ.
- Le rapport devrait inclure une évaluation préparé par le parrain.
- La réception des rapports se fait au plus tard 30 jours après la fin du projet.

Critères de sélection pour les projets :

Un entraîneur à temps plein d'un club de natation en règle avec la FNQ.

Un entraîneur certifié niveau 2 et plus.

Un entraîneur membre en règle avec l'AENQ et de CSCA.

Implication financière de 7 000\$ de l'AENQ :

L'AENQ offrira le support financier suivant pour chacun des projets de parrainages.

Un projet de parrainage par région excepté les 3 régions avec le plus de nageurs compétitifs au 31 août 2021 auront droit à un projet additionnel pour un deuxième club de la région.

Aide financière pour le parrain :

Un montant de 500\$ pour la durée de 3 mois du mandat. Un total de 10 heures minimum.

Aide financière au parrainé :

Aucune aide financière de l'AENQ, la compensation pourrait être venir du club afin d'encourager la formation de son entraîneur.

Aucun autre frais ne sera couvert par l'AENQ.

Sélection des projets retenus par région :

Un comité du Conseil d'administration de l'AENQ fera la sélection du projet. Le document de présentation le plus complet possible sera pour favoriser votre sélection. La sélection des projets par le comité se fera dans les jours suivants le 1^{er} février 2022.

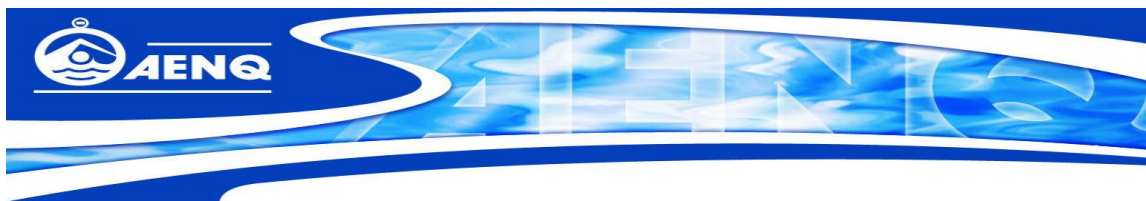
S'il y a encore des postes de parrainage à combler pour atteindre les 14 projets parce que les entraîneurs de certaines régions n'ont pas soumis de projet, le comité procédera par tirage au sort parmi les demandes en surplus reçues en respectant un maximum d'un projet additionnel par région et d'un seul projet par club.

Veillez faire parvenir votre candidature à :

Bernard Charron, directeur administration de l'AENQ

Courriel : bcharron@bell.net

Les demandes seront acceptées uniquement par courriel et un accusé de réception sera effectué par Bernard Charron dans les 24 heures suivants la réception.



Version 10 juin 2021

PROGRAMME DE PARRAINAGE AENQ 2021-2022

**FORMULAIRE À COMPÉTER POUR SOUMETTRE VOTRE
CANDIDATURE PAR COURRIEL POUR LE 31 NOVEMBRE 2021**

Informations requises :

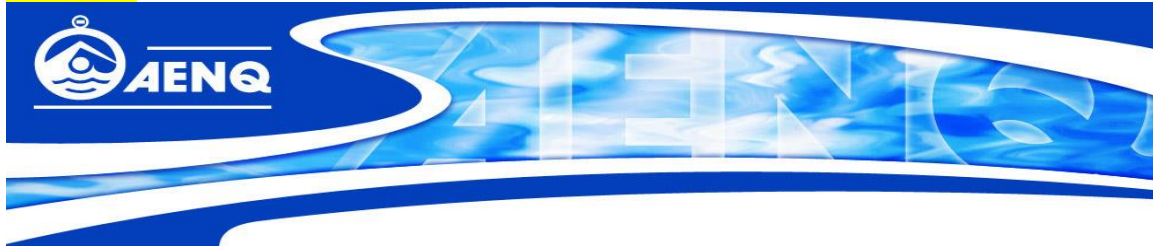
Nom de l'entraîneur : Club :
Courriel : Cellulaire :
Numéro du PNCE de l'entraîneur : Niveau de certification PNCE actuel :
Nom de votre région de la FNQ :

Complétez vos informations pour tous les items :

- a) Écrire vos expériences, motivations, intérêts, stages, camps, équipes QC et régionales, résumé de votre C.V. :
- b) Décrire les aspirations professionnelles au cours des prochaines années :
- c) Situation actuelle d'entraînement (âge, niveau, nombre de nageurs du groupe d'entraînement)
- d) Les objectifs de votre proposition de parrainage :
- e) Le parrain de votre région avec qui vous proposer de travailler et une brève explication sur la raison que vous avez choisi cette personne :
- f) Inclure une copie du courriel du parrain indiquant qu'il est capable de vous accueillir en parrainage.
- g) Indiquer si vous comptez continuer de communiquer avec votre parrain après votre expérience :
- h) Présenter un plan de ce que vous voulez réaliser avec votre parrain.
- i) Période prévue pour le parrainage :
- j) Une déclaration de soutien de votre club et sa contribution financière s'il y a lieu :
(Une copie d'un courriel de soutien de votre club est suffisante)

Veillez faire parvenir votre candidature à :

Bernard Charron, directeur administration de l'AENQ
Courriel : bcharron@bell.net



POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ENTRAÎNEURS 2021-2022

Introduction :

- L'Association des entraîneurs de natation du Québec ayant opté pour un mode de gestion fondé sur un ensemble de politiques, il apparaît nécessaire de se doter d'une politique de reconnaissance des entraîneurs.

But :

- Établir les encadrements entourant la remise des méritas afin de s'assurer d'un choix le plus équitable possible des récipiendaires selon les critères établis.

Procédures :

- Le choix des catégories et de ses récipiendaires doit être effectué selon les critères établis dans cette politique et révisés au besoin.
- Lorsque requis pour les besoins de remise de méritas dans diverses catégories, le directeur administration ou le responsable du dossier des méritas, consulte les membres du Conseil d'administration de l'AENQ ou le personnel technique de la Fédération de natation du Québec.
- Les membres du conseil d'administration doivent entériner les choix recommandés.
- Un entraîneur doit être inscrit au Congrès de la natation et avoir payé les frais d'inscriptions pour les conférences du vendredi ou du samedi pour participer à la soirée de remises des méritas de l'AENQ.
- Des bourses et des plaques sont associées à des remises de reconnaissance. L'entraîneur récipiendaire doit être présent, selon les règles énoncées ci-haut, pour recevoir la bourse, s'il n'est pas présent, uniquement la plaque lui sera envoyée.
- Des plaques sont associées à la catégorie équipe d'entraîneurs de clubs d'excellence. Pour cette catégorie au moins un entraîneur de l'équipe doit être présent pour recevoir la bourse. Le partage de la bourse à l'intérieur des équipes sera à la discrétion des entraîneurs de chaque équipe. Si aucun entraîneur du club n'est présent, uniquement la plaque sera envoyée à l'entraîneur-chef du club.

30-28-26-24-22-20-18-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3 et tous les autres 2 pts.

Mini Coupe de l'Est et Mini Coupe de l'Ouest (Mai 2022)

20-18-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et tous les autres 1 point.

Championnat québécois en piscine (Été 2022)

30-28-26-24-22-20-18-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3 et tous les autres 2 pts.

Championnat québécois d'eau libre

20-18-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et tous les autres 1 point.

Festivals par équipe :

Section 1 : 35-33-31-29-27-25-23-21 et tous les autres 20 points.

Section 2 : 30-28-26-24-22-20-18-16 et tous les autres 15 points.

Section 3 : 25-23-21-19-17-15-13-11 et tous les autres 10 points.

Section 4 : 20-18-16-14-12-10-8-6 et tous les autres 5 points.

Section 5 : 15-13-11-9-8-7-6-5-4-3-2 et tous les autres 1

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICES DES ENTRAÎNEURS

Procédures :

- Une liste des entraîneurs actifs avec le nombre d'année d'expérience sera établie au cours de l'année et sera mise à jour à chaque année.

Critères :

- L'entraîneur doit être actif au cours de l'année précédente de la reconnaissance.
- L'entraîneur doit avoir été inscrit sur la liste des entraîneurs de Natation Canada l'année précédent de la reconnaissance. (Inscription en ligne de Natation Canada. <https://registration.swimming.ca/>)
- Une reconnaissance débute après avoir cumulé 20 ans de service
- L'ancienneté commence dans l'année où l'entraîneur a suivi sa première formation du PNCE ou des équivalences reconnues.
- Lorsque requis pour les besoins de plus amples informations, le directeur administration consulte les membres du Conseil d'administration de l'AENQ et le personnel de la Fédération de natation du Québec.
- Les membres du conseil d'administration doivent entériner la liste d'ancienneté établie.
- Une plaque souvenir symbolique sera remise à l'entraîneur doit être présent au Congrès de la natation. S'il n'est pas présent, la plaque lui sera présentée dans une autre occasion au cours de l'année.
- L'entraîneur doit avoir toujours respecté les règles d'éthiques et ne pas avoir été suspendu par l'AENQ ou Natation Canada ou la FNQ.

Reconnaissance pour l'année 2020-2021 (Les remises se feront à l'AGA de l'AENQ 2022)

Une plaque souvenir et un cadeau souvenir sera remis à l'entraîneur qui a cumulé 20 ans de service au 31 août 2021.

Une plaque souvenir sera remis aux entraîneurs qui ont cumulés 25^{ième} – 30^{ième} – 35^{ième} – 40^{ième} – 45^{ième} – 50^{ième} année de service au 31 août 2021.

Reconnaissance pour l'année 2021-2022

Une plaque souvenir et un cadeau souvenir sera remis à l'entraîneur qui a cumulé 20 ans de service au 31 août 2022.

Une plaque souvenir sera remis aux entraîneurs qui ont cumulés 25^{ième} – 30^{ième} – 35^{ième} – 40^{ième} – 45^{ième} – 50^{ième} année de service au 31 août 2022.

Note : Tous les entraîneurs de 20 ans et plus au 31 août 2020 ont déjà été honorés et reçu une plaque et un cadeau souvenir.

ANNEXE 4



Politique remise de bourses aux entraîneurs pour obtention certification Niveau 3 et 4 du PNCE

But :

Valoriser, promouvoir et inciter les entraîneurs à compléter les dernières étapes de leur développement professionnel à ce niveau

Montant :

Le Conseil d'administration a décidé de verser une bourse de 250\$ aux entraîneurs qui compléteront leur certification niveau 3 ou 4 au cours de l'année.

Quand et exigence :

La Bourse de 250\$ sera versée directement à l'entraîneur lorsqu'il recevra la preuve de sa reconnaissance de certification niveau 3 ou 4.

Note :

La certification niveau 3 est obligatoire pour la signature du protocole par la FNQ et la commission scolaire pour la reconnaissance du sport-études.